



Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

n° 3
avril 2006

LES CAHIERS D'ACTEURS SUR LE PROJET ITER en Provence



Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence - Alpes - Côte d'Azur et de Corse



**Chambre Régionale de
Commerce et d'Industrie
Provence - Alpes - Côte d'Azur -
Corse**

Claude CARDELLA
Président

→ **Contact:**
8 rue Neuve Saint Martin
BP 81 880
13221 MARSEILLE CEDEX 1

Tél.: 04 91 14 42 00
Fax: 04 91 14 42 45
site: www.pacac.cci.fr

 iterentreprises.com

Implantation d'ITER: Une opportunité majeure pour le développement économique et l'aménagement régional

Une décision internationale

La communauté internationale a retenu le site de Cadarache pour construire le réacteur de recherche ITER, et investir 10 milliards d'euros pendant 50 ans sur cette expérience. L'objectif est de démontrer la possibilité scientifique et technologique de la production d'énergie par la fusion des atomes. Il ne s'agira pas d'un site de production mais d'un laboratoire international impliquant l'Union européenne, la Chine, la République de Corée, les États-Unis, l'Inde, le Japon et la Russie.

Un contexte énergétique et environnemental mondial de plus en plus tendu

En l'espace de quelques années, l'opinion publique a pris conscience du défi énergétique pour l'humanité face à l'annonce d'un dérèglement climatique. Il faut remplacer l'utilisation de ressources énergétiques non renouvelables et émettrices de gaz à effet de serre (hydrocarbures, charbon) par des énergies nouvelles. ITER s'inscrit dans cet objectif.

Le monde a les yeux tournés vers notre région

Notre territoire doit saisir cette opportunité nouvelle et unique d'accueillir un centre de recherche mondial. Il faut accompagner ce projet pour conforter l'identité d'une région dynamique et innovante, pour assurer un développement réfléchi et harmonieux du territoire, pour offrir à ses habitants une qualité de vie supérieure et pour accroître son attractivité et sa performance économiques.

Il est de la responsabilité des acteurs économiques de rassembler et d'organiser l'ensemble des forces régionales pour faire du projet ITER lui-même un outil d'aménagement régional et de développement durable. Cette posture régionale permettra au projet d'être une réussite et d'en tirer le meilleur parti pour l'économie, les populations et l'image de la région. Les entreprises s'inscrivent dans cette logique et contribueront à cette dynamique générée par ITER pour développer l'économie et l'emploi.

Dans le cadre du débat public organisé par la

cndp
Commission
particulière
du débat public

ITER en Provence

Un site d'implantation remarquable au cœur d'une grande région européenne

Le choix du site ne s'est pas fait par hasard. La commune de Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône) accueille un centre de recherche du CEA de plus de quarante ans d'expérience dans le domaine de l'énergie nucléaire : le Centre de Cadarache. Plateforme scientifique et technologique complète sur la fission et la fusion nucléaire (Tore supra, préfiguration d'ITER, en exploitation depuis 1988), Cadarache abrite aussi des recherches, notamment sur les plantes, les bactéries et les énergies renouvelables. Avec 18 installations nucléaires, ce centre regroupe 50 % des installations de France, et génère près de 4500 emplois dont plus de 300 chercheurs et ingénieurs. Autour de Cadarache s'est constitué un tissu d'entreprises formées et spécialisées sur l'activité nucléaire.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bien que fortement tournée vers le tourisme, possède un large éventail d'activités industrielles de niveaux européen et mondial, allant de l'industrie lourde aux hautes technologies. Cette position est aujourd'hui confortée par une reconnaissance mondiale sur les technologies nucléaires.

Le site d'implantation est situé dans « l'arrière-pays » à l'écart du littoral et de sa dynamique économique. Notre responsabilité est de s'appuyer sur le projet ITER pour dynamiser et équiper durablement le Val de Durance et donner ainsi à la région un nouvel atout dans son positionnement européen.



Un atout supplémentaire pour l'économie de la région

Le choix du site d'accueil du réacteur de fusion thermonucléaire expérimental ITER à Cadarache correspond à l'engagement des Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur Corse à tout mettre en œuvre pour obtenir un des projets clés pour l'avenir économique de la région.

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se mobilise, aux côtés de l'Union patronale régionale et des fédérations professionnelles, afin de proposer un dispositif global d'accompagnement pour les entreprises, qui consiste notamment à :

- être le point d'entrée économique d'ITER en région,
- recueillir et diffuser une information complète sur les aspects technologiques et économiques du programme,
- accompagner les entreprises (volets diagnostics, emploi, formation, assistance),

- identifier les appels d'offres et les consultations relatifs à la mise en place d'ITER et préparer les entreprises à y répondre,
- assurer la fonction d'interface entre les entreprises, les instances nationales et les régions voisines.

Pour assurer cette mission régionale, un outil est mis à la disposition des entreprises :



Le projet ITER constitue de plus un puissant vecteur de promotion pour accroître la visibilité de notre territoire au plan mondial et présenter l'image d'une région mobilisée et innovante. Les entreprises ont la volonté de s'inscrire dans cette dynamique autour d'ITER, de se développer (investissements, création d'emplois, nouvelles compétences)

pour répondre aux besoins.

Les travaux menés dans ce cadre permettront également de renforcer le pôle de compétitivité « Cap énergie » (développement des énergies non émettrices de gaz à effet de serre) et le pôle de compétence territorial sur le nucléaire et l'énergie, identifiant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme une des références mondiales dans ces domaines.

Le développement régional va de plus irriguer l'ensemble de l'économie locale (emplois directs et indirects). Par exemple, le volet Tourisme d'Affaires, que ne manquera pas de générer ITER, sera un facteur de développement économique :

- par des dépenses moyennes élevées,
- une fréquentation hors période touristique,
- des congressistes qui reviennent en région en tant que touristes.

Un programme de développement territorial harmonieux et durable

ITER est un facteur de développement régional. Les documents d'urbanisme, à plusieurs échelles, devront intégrer ce projet pour être porteurs d'un développement harmonieux et solidaire. La réussite de l'implantation et de l'intégration du projet ITER tient pour partie dans l'anticipation. Anticipation des besoins, des équipements et des retombées potentielles. Pour cela, il apparaît nécessaire d'établir des schémas de planification sur l'évolution du foncier économique et résidentiel.

Ce projet profitera à la population en développant l'emploi, le logement, les équipements publics et de communication et les équipements de formation.

→ Un pôle de recherche est un facteur structurant pour un territoire. La politique nationale d'aménagement du territoire s'est appuyée avec succès sur la localisation de tels pôles pour tonifier ou reconverter des espaces. Les collectivités locales ont programmé près de 450 millions d'euros d'investissements pour accueillir le projet sur 10 ans. Les retombées en Provence-Alpes-Côte d'Azur seront conséquentes :

- plus de 1400 emplois directs et indirects créés pendant la phase de construction,
- plus de 2400 emplois directs et indirects générés par la phase d'exploitation.

→ Cent millions d'euros seront injectés annuellement dans l'économie locale, en raison des dépenses que le personnel ITER, installé à demeure sur le site, effectuera lors des dix premières années consacrées à la construction. Un chiffre qui évoluera ensuite pour ressortir à 135 millions d'euros au cours des deux décennies où le réacteur sera exploité (source « Le dossier du débat public ITER »).

→ ITER est un outil qui doit permettre des réalisations d'infrastructures territoriales et des effets leviers économiques et sociaux qui dureront après le démantèlement.

Une cohésion économique au service d'un projet global



Le projet ITER et le lancement de nouvelles démarches autour des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence rurale modifient l'approche du territoire régional. Notre volonté est de conjuguer ces nouveaux éléments pour conserver l'image d'excellence de la région sur un certain nombre de filières et notamment celle des énergies. À ce titre, le pôle de compétitivité « Cap énergie » est naturellement destiné à favoriser le rapprochement des laboratoires de recherche, des institutions de formation de tous niveaux et

des industriels, pour développer des projets dans les énergies non génératrices de gaz à effet de serre.

Le projet ITER doit contribuer à rassembler et capitaliser tous les acteurs régionaux autour de cette ambition régionale. Un des rôles des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région est de susciter et d'organiser des réseaux qui génèrent une cohésion régionale et œuvrent en faveur de la réussite du projet.

Des projets d'infrastructures indispensables pour accompagner l'implantation d'ITER...

Le projet ITER, de par sa fonction internationale, nécessite l'amélioration de l'accessibilité et des dessertes du site. Des projets d'équipements doivent être engagés suffisamment en amont durant la phase de construction d'ITER pour pouvoir être utiles dès la phase d'exploitation.

...et au bénéfice de toute une région.

Ces équipements permettront l'amélioration des déplacements locaux, régionaux et européens pour les personnes et les marchandises. ITER apportera un argumentaire supplémentaire pour faire aboutir un certain nombre de

projets structurants pour la région. Ceux-ci contribueront à accroître l'accessibilité et la compétitivité du territoire régional au plan européen. L'amélioration des équipements de transport dans le Val de Durance est au cœur de cette ambition.



ITER en Provence

→ Nous demandons notamment que les projets suivants soient réalisés pour améliorer la desserte de la région et du site d'ITER :

Amélioration de l'accessibilité nationale et internationale de la région et d'ITER

- Les communications avec les Alpes du Nord et le technopôle de Grenoble doivent être améliorées avec l'achèvement de l'autoroute A51.
- Le projet de LGV PACA permettra d'améliorer fortement les échanges le long de l'Arc Méditerranéen et notamment les liaisons d'ITER avec le Var et les Alpes-Maritimes.
- Le caractère mondial d'ITER implique également l'amélioration de la desserte aéroportuaire. La région dispose de plusieurs plateformes. Les services rendus pour ITER pourront être renforcés en développant les connexions air/fer. La LGV PACA (ligne à grande vitesse) doit prendre en considération cette optique multimodale.
- Un débouché à la ligne ferrée du Val de Durance vers Turin en réalisant une percée sous le Montgenèvre offrira un ancrage à la région sur le réseau à grande vitesse italien. Ce débouché ouvrira un

nouvel axe de communication à la région vers l'Europe centrale.

Projets de dimension régionale

- La modernisation de la ligne ferroviaire du Val de Durance est prioritaire. Aujourd'hui ligne unique et vétuste, son électrification permettra de renforcer les services TER (train express régional) à proximité d'ITER. Cette ligne doit être connectée à la LGV Méditerranée et à la LGV PACA en projet, pour permettre également des dessertes TGV au plus près d'ITER.
- La réalisation du barreau autoroutier A510 entre Saint-Paul-lez-Durance et Saint Maximin permettra un accès amélioré vers la Côte d'Azur, Sophia-Antipolis et au-delà l'Italie.
- Au plan local, ITER générera du développement économique, des services nouveaux en relation avec le pôle urbain de proximité de Manosque (20 km). Pour faciliter les déplacements de proximité, la réalisation d'un échangeur autoroutier en rive droite, au droit de Beaumont-de-Pertuis, vers la RN96 permettra une

relation directe entre les deux rives, en évitant des détours importants et en améliorant la sécurité routière.

Le projet "vallée des étoiles"

- Ce projet a pour objet le développement d'un réseau d'espaces d'activités à très haute performance (systèmes de communication à très haut débit, utilisation d'énergies renouvelables...) dédiés à l'accueil des entreprises innovantes et de hautes technologies qui se développeront dans la dynamique des pôles de compétitivité labellisés de la région PACA.
- Ce réseau sera composé d'un espace appelé "Cité de l'énergie" de 50 hectares, connexe au site d'ITER à Cadarache et spécifiquement dédié aux entreprises innovantes dans le domaine des énergies non émettrices de gaz à effet de serre regroupées dans le cadre du pôle de compétitivité labellisé Cap Énergie, d'un espace entre Cadarache et Aix en Provence et d'un autre sur la zone de Caban Nord à Fos sur Mer.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie au nom de l'ensemble des entreprises de la région apportent leur total soutien à ITER

- Parce que c'est un projet porteur pour l'économie régionale et l'emploi
- Parce que c'est un projet bien intégré à son territoire et durable
- Parce que c'est un projet valorisant pour les habitants et pour l'attractivité de la région

Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

Contact

CPDP ITER, 42 rue Montgrand, 13006 Marseille.
Internet : www.debatpublic-iter.org
Mail : contact@debatpublic-iter.org

▶ N°Vert 0 800 863 294

Les cahiers d'acteurs

Directeur de la publication : Patrick Legrand
Réalisation graphique : DCTM
Impression : Spot Marseille
Crédits photos : DR